

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 6 mai 2022 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Acte de cession entre l'Etat et la Ville d'Esch-sur-Alzette

L'Etat cède à la Ville d'Esch-sur-Alzette la propriété immobilière ci-après :

Numéro cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
1884/17992	Place de l'Académie	Place verte	01ha 05a 83ca
1884/17993	Arbed-Belval (passage de l'Académie)	Place	00ha 20a 50ca

- **Prix de vente :**
La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix symbolique d'un euro (1,00 €).

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Lucien Malano
Ingénieur-Directeur